



Statistiques

Typologie nationale des collèges (version 2022)

Une nouvelle typologie

À la rentrée 2022 la typologie des collèges développée par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère a été mise à jour. Les collèges publics et privés sous contrat sont toujours répartis en six groupes :

Groupe 1 : Très favorisés et de taille importante

Groupe 2 : Plutôt favorisés

Groupe 3 : Plutôt mixtes socialement

Groupe 4 : Plutôt éloignés et de petite taille

Groupe 5 : Plutôt défavorisés

Groupe 6 : Très défavorisés

Cette classification est obtenue en fonction des valeurs de 8 indicateurs :

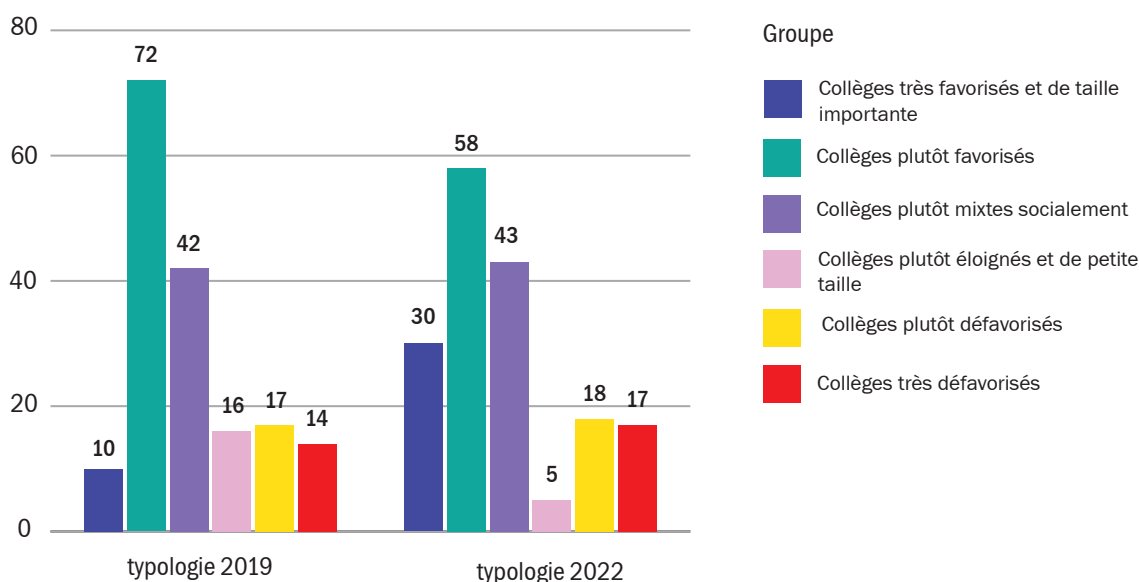
l'effectif total du collège, l'indice de position sociale, la dispersion de l'indice de position sociale, le taux de boursiers, le taux de boursiers de taux 3, le retard à l'entrée en 6^e, le score moyen aux évaluations de rentrée en 6^e et l'indice d'éloignement. Les groupes de la première version de la typologie, publiée en 2019 (voir note d'accompagnement n°9), ont été déterminés à partir de la moyenne des valeurs de chacun de ces 8 indicateurs pour les années scolaires 2016/2017, 2017/2018 et 2018/2019 (2017/2018 et 2018/2019 pour les évaluations en début de 6^e). Ceux de cette seconde version ont été calculés à partir des valeurs observées pour l'année scolaire 2021/2022.

Dans cette nouvelle version de la typologie, 49 des 171 collèges de l'académie changent de groupe (soit 29 % contre 28 % au niveau national). Le plus gros mouvement s'effectue du groupe 2 (collèges plutôt favorisés) vers le groupe 1 (collèges très favorisés et de taille importante - cf. graphique 2). Le nombre de collèges dans le groupe 1 passe de 10 à 30 dans l'académie alors qu'au niveau national il passe de 463 à 1 038 (cf. graphiques 2 et 3). L'autre évolution notable dans l'académie concerne le groupe 4 (collèges plutôt éloignés et de petite taille) qui ne compte plus que 5 collèges contre 16 dans la première version. 11 collèges classés dans le groupe 4 en 2019 sont désormais classés dans le groupe 2 (collèges plutôt favorisés - cf. graphique 2).

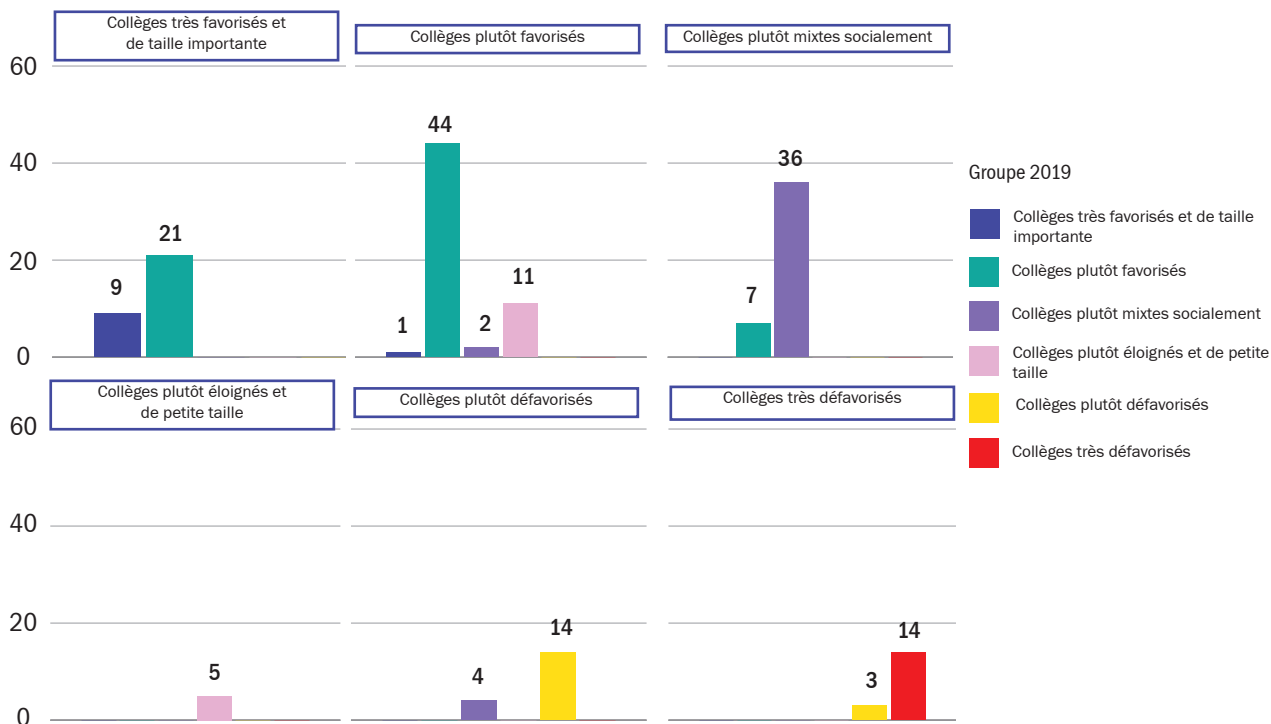
Pour l'académie les valeurs du nombre moyen d'élèves par collège évoluent ainsi à la baisse pour les groupes 1 (641 contre 698), 2 (433 contre 493) et 4 (293 contre 363). Cette tendance s'observe également sur le plan national (cf. graphique 4). La valeur moyenne de l'indice de position sociale est en légère hausse pour les groupes 4, 5 et 6 alors qu'il baisse pour les groupes 1 (124 contre 131) et 2 (110 contre 112, cf. graphique 5). la dispersion de l'indice de position sociale est en hausse pour l'ensemble des groupes sauf pour le groupe 2 (cf. graphique 6). Les taux moyens de boursiers et de boursiers au taux 3 sont en hausse dans les groupes 1 et 4 et en baisse pour l'ensemble des 4 autres groupes (cf. graphiques 7 et 8). La valeur moyenne de l'indice d'éloignement augmente légèrement pour les groupes 1, 4 et 5, reste stable pour les groupes 3 et 6 mais augmente fortement pour le groupe 2 du fait de l'arrivée dans ce groupe de 11 collèges précédemment classés dans le groupe 4 (cf. graphique 9). Le taux de retard à l'entrée en 6^e baisse très fortement pour l'ensemble des groupes, mais plus modérément pour le groupe 1 (cf. graphique 10). Le score moyen aux évaluations à l'entrée en 6^e progresse pour 5 groupes (entre +4,7 et +7,9 points), alors qu'il baisse de 3 points pour le groupe 1 (cf. graphique 11).

Dans l'académie de Strasbourg, tout comme au niveau national, les collèges appartenant au groupe *Plutôt favorisés* sont les plus nombreux (cf. graphique 3). Leur poids est toutefois encore plus élevé dans l'académie (33,9 % contre 22,4 %). Les collèges *Plutôt mixtes socialement* constituent également une part élevée : 25,1 % dans l'académie contre 19,9 % au niveau national. Les groupes *Très favorisés et de taille importante* et *Très défavorisés* constituent des parts légèrement plus importantes dans l'académie qu'au niveau national (respectivement 17,5 % contre 15,1 % et 9,9 % contre 7,0 %). Les collèges appartenant au groupe *Plutôt défavorisés* sont proportionnellement moins nombreux dans l'académie qu'en France entière (10,5 % contre 17,3 %). Les collèges *Plutôt éloignés et de petite taille* ne représentent que 2,9 % des collèges de l'académie contre 18,2 % au niveau national.

Graphique 1 Répartition des collèges de l'académie selon le groupe et la version de la typologie

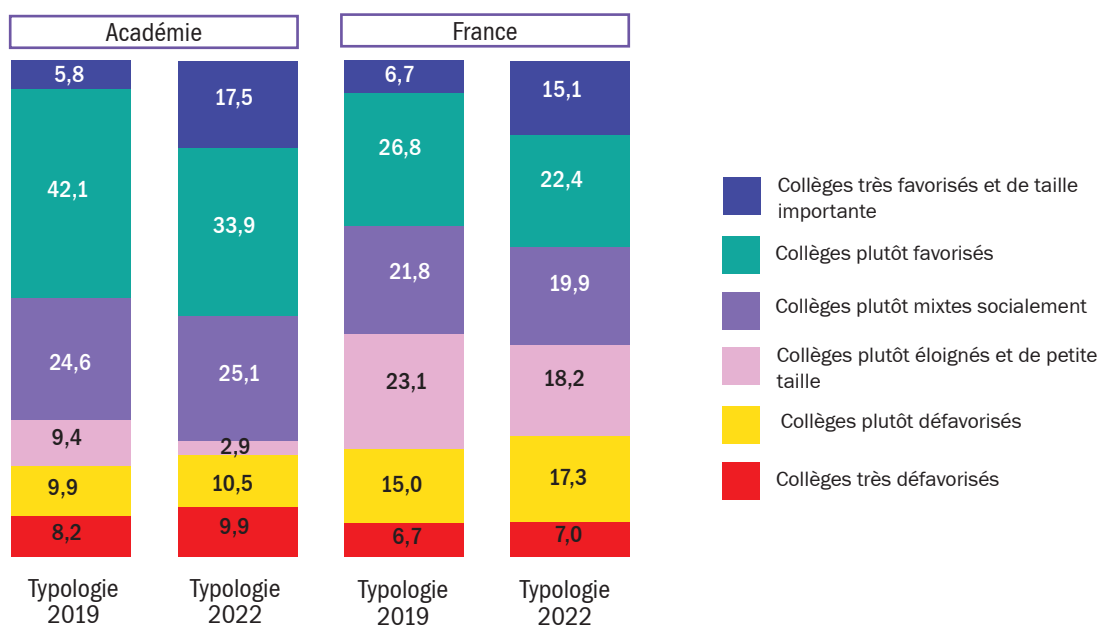


Graphique 2 Répartition des collèges de l'académie selon l'actuel et l'ancien groupe de typologie

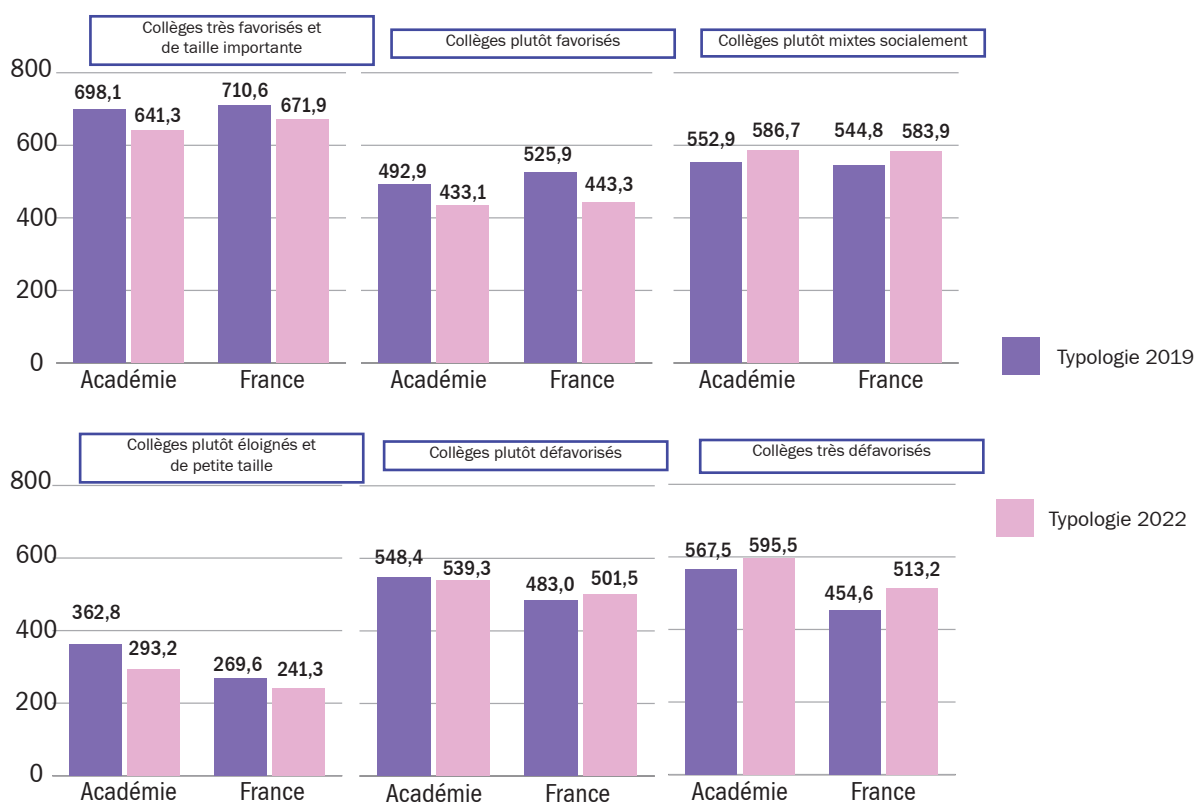


Note de lecture : parmi les 30 collèges classés dans le groupe *très favorisés et de taille importante* dans la typologie 2022, 9 étaient déjà classés dans ce même groupe dans la précédente version de la typologie alors que 21 collèges étaient classés dans le groupe *plutôt favorisés*

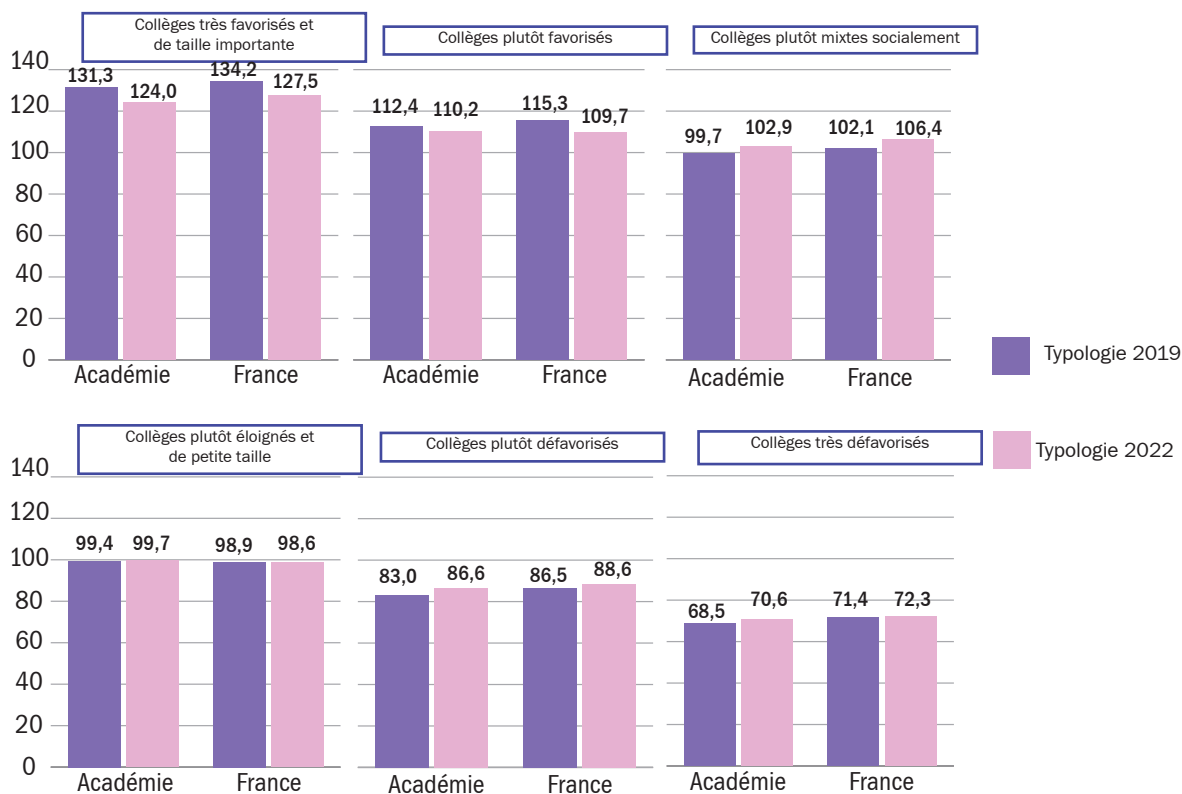
Graphique 3 Répartition des collèges selon le groupe et la version de la typologie



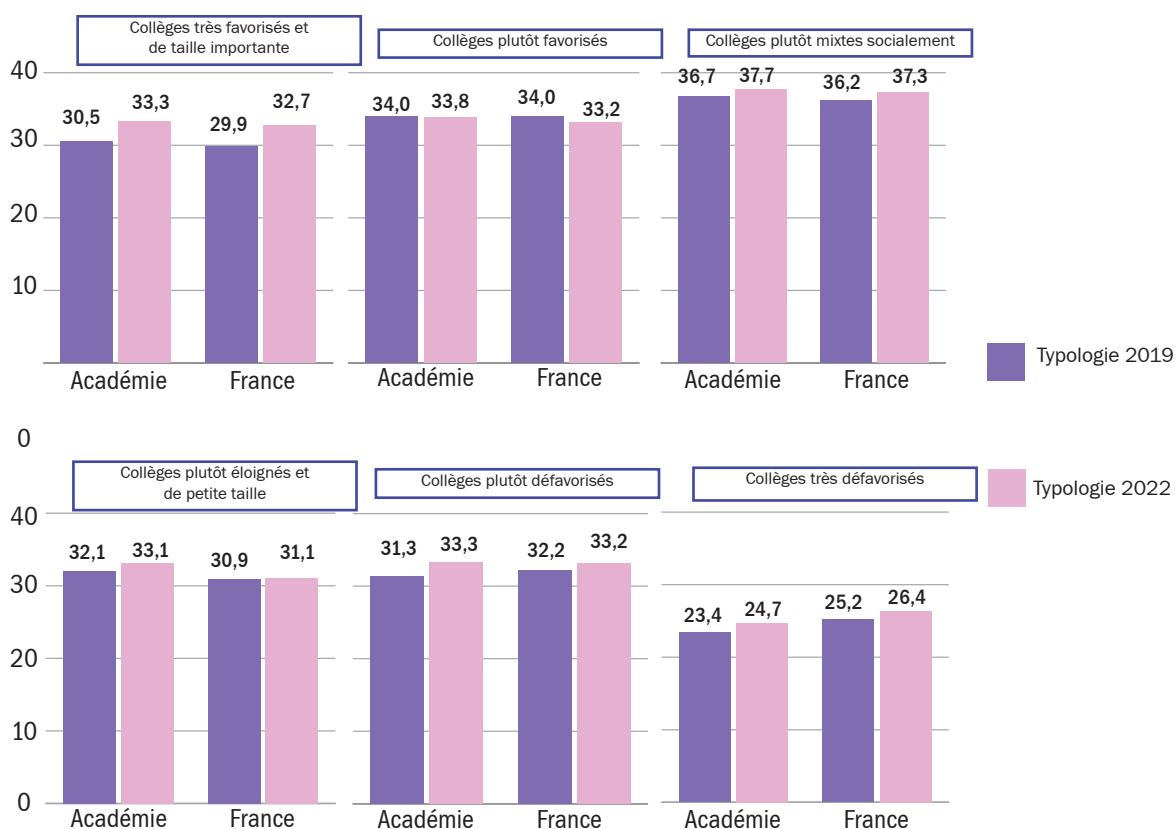
Graphique 4 Effectif total moyen selon la version et le groupe de la typologie



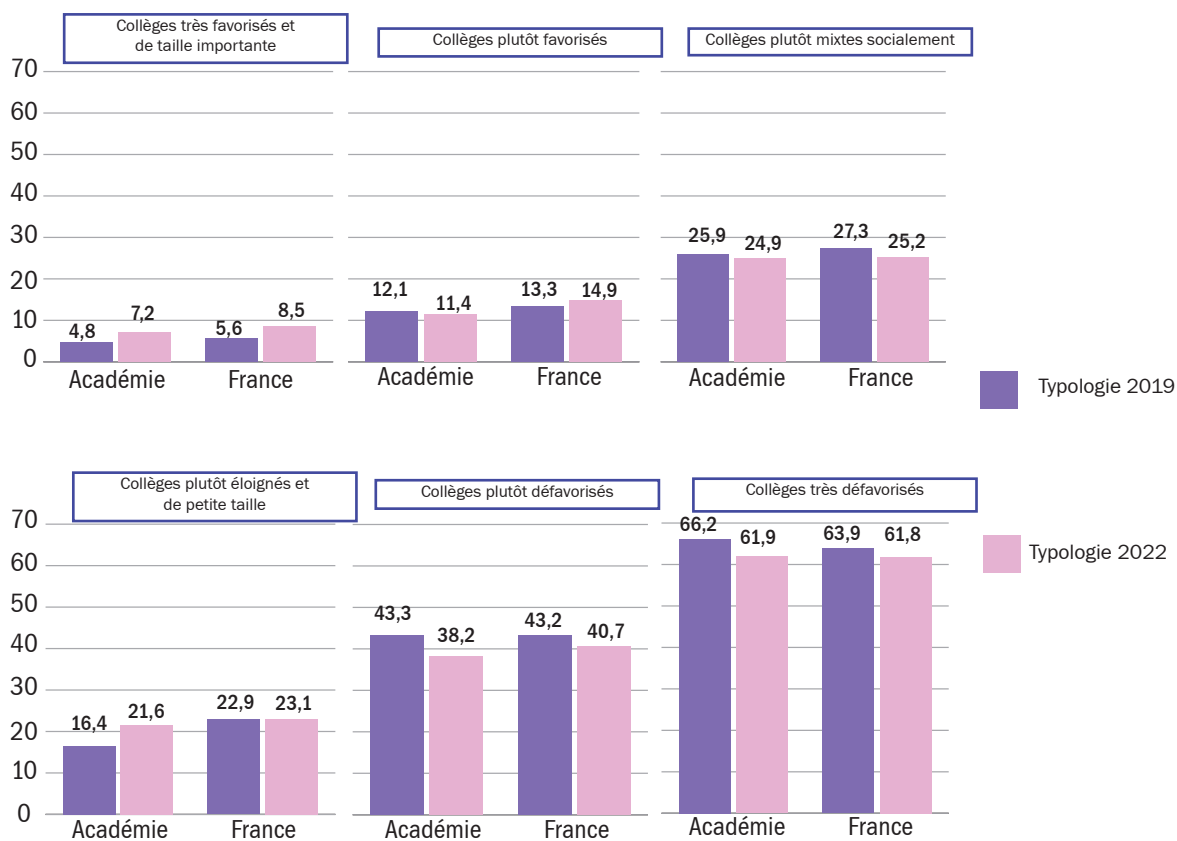
Graphique 5 IPS moyen selon la version et le groupe de la typologie



Graphique 6 Dispersion moyenne de l'IPS selon la version et le groupe de la typologie



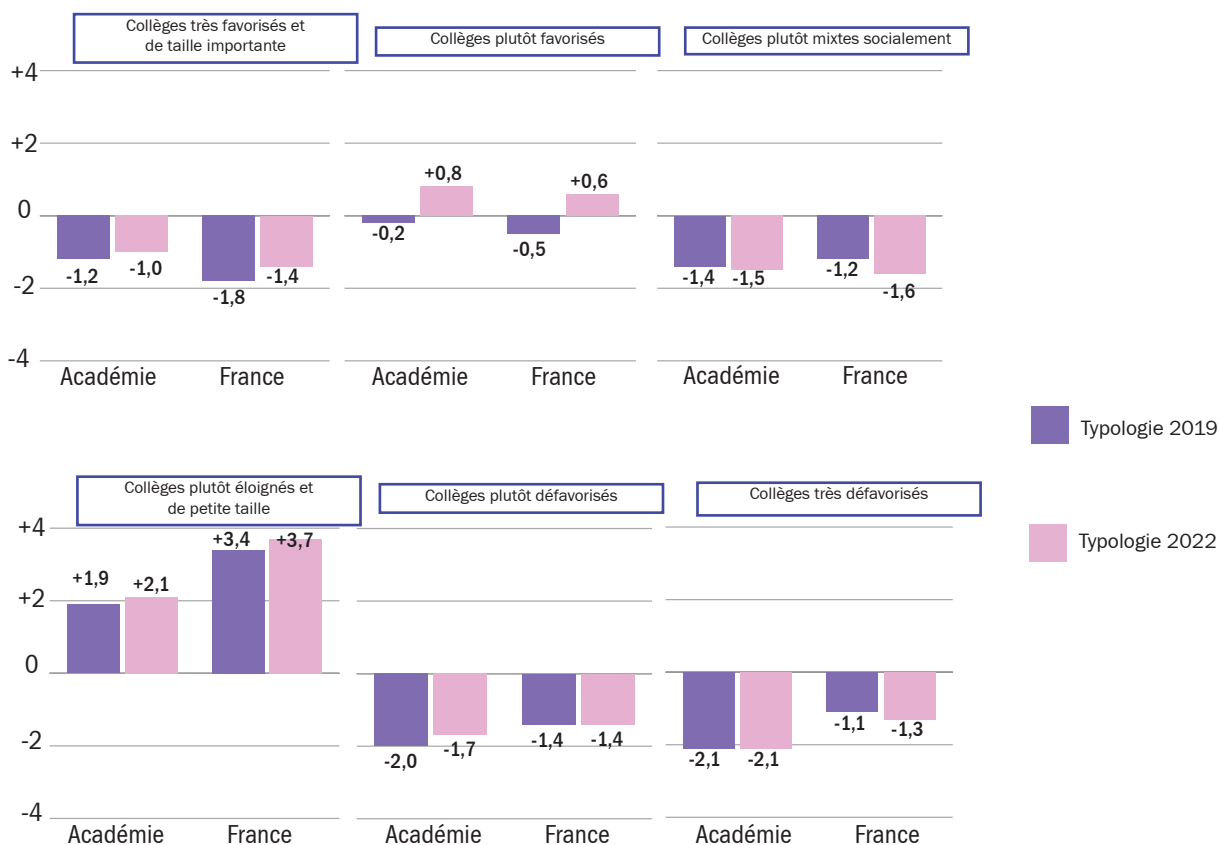
Graphique 7 Taux de boursiers moyen selon la version et le groupe de la typologie



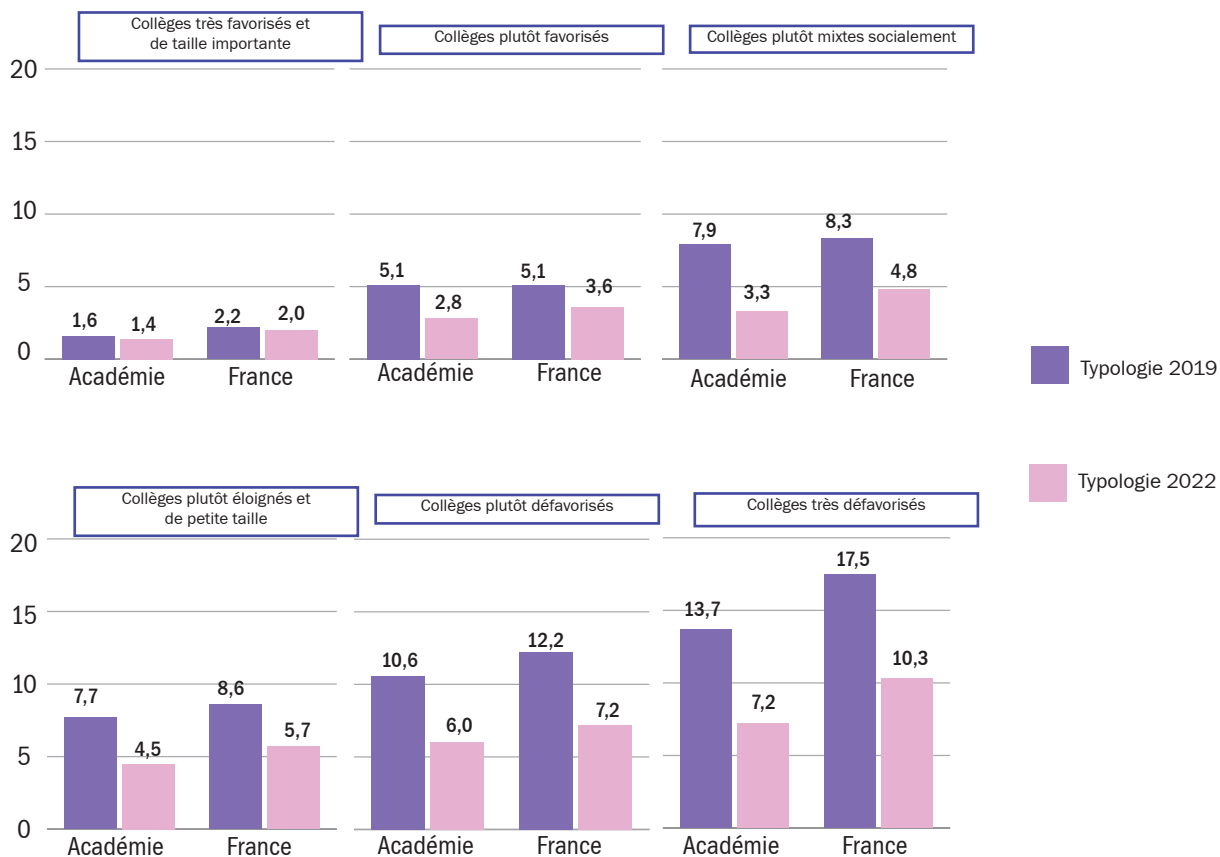
Graphique 8 Taux de boursiers au taux 3 moyen selon la version et le groupe de la typologie



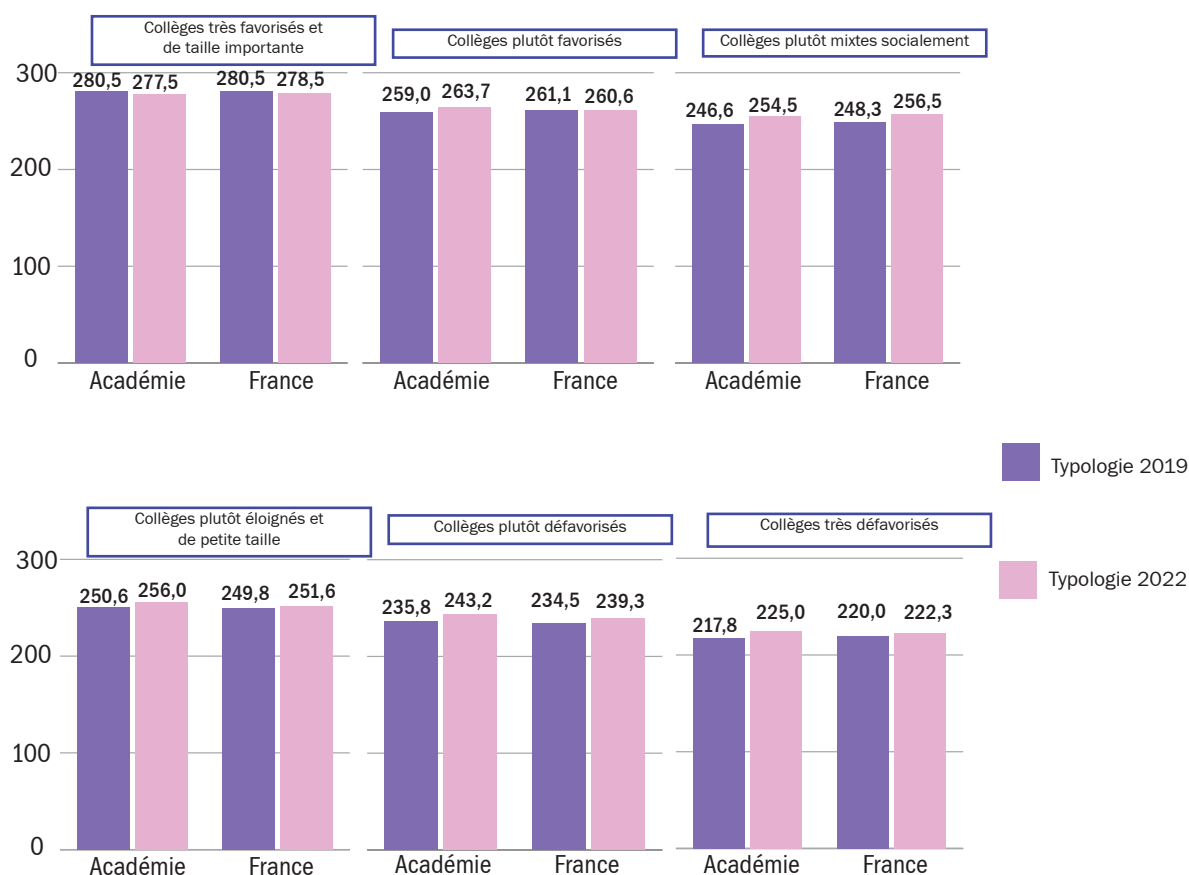
Graphique 9 Indice d'éloignement moyen selon la version et le groupe de la typologie



Graphique 10 Taux retard en 6^e moyen selon la version et le groupe de la typologie



Graphique 11 Score moyen aux évaluations 6^e selon la version et le groupe de la typologie



Sources

Système d'information Scolarité (rentrée 2021), résultats aux évaluations en début de 6^e (rentrée 2021), EPIBOU (date d'observation février 2022).

Champ

Sont pris en compte l'ensemble des collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine et des DOM (hors Mayotte, Saint-Martin et Saint-Barthélemy) ouverts à la rentrée 2021. Les établissements sans effectif à la rentrée 2021, qui scolarisent uniquement des élèves en Ulis ou en Upe2a, ou pour lesquels l'indice d'éloignement n'est pas disponible sont exclus. Au niveau national, 6 860 collèges publics et privés sous contrat sont inclus dans le champ. Dans l'académie de Strasbourg, l'ensemble des 146 collèges publics et des 24 collèges privés sous contrat ainsi que l'École Européenne sont retenus.